



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°17 DU SAMEDI 09/12/2023

Réunion du 4 décembre 2023

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

FMI – FEUILLE DE MATCH

Nous vous rappelons que la **Feuille de Match Informatisée (FMI)** est obligatoire pour toutes les compétitions, de Seniors à U15.

Si, pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas l'utiliser, **il est impératif de faire une feuille de match « papier ».**

Par sécurité, pensez à prendre en photo la composition des équipes.

Bien vérifier lors de l'envoi de la FMI, que la feuille de match « FMI » a bien été transmise via la tablette, sinon retransmettre la FMI.

RAPPEL - COVID

Un report de match est possible pour contamination au COVID.

Un protocole est mis en place sous l'autorité du District.

Renseignements auprès de Michel BARSOTTI (tél. 06 74 09 64 01).

COURRIERS REÇUS

- Astrée : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Bussières : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Cezay : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Chambéon Magneux : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Commelle : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Cordelle : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Coutouvre : concerne la rencontre du 03/12/23 : lu et noté.
- Feurs : concerne la rencontre du 10/12/23 contre Chambéon Magneux : voir ci-dessous.
- Forez Donzy : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Monts du Forez : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Montagnes du Matin : concerne la rencontre du 03/12/23 : lu et noté.
- Parigny St Cyr : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Régnv : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Roannais Foot 42 : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- St Just en Chevalet : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- Ste Foy St Sulpice : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.
- St Symphorien de Lay : concerne la rencontre du 03/12/23 : voir ci-dessous.

TERRAINS IMPRATICABLES

En cas de terrains impraticables, les clubs recevant sont dans l'obligation d'inverser la rencontre : article 45 des Règlements Sportifs.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°26724433 du **dimanche 10 décembre, Feurs 3 - Chambéon Magneux 2**, se jouera à **10h30** (au lieu de 12h30).

Le match n°26724427 du 03/12/23, **Cleppé Poncins 1 – St Symphorien de Lay 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26724423 du 03/12/23, **Chambéon Magneux 2 – Fc Roanne 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26724418 du 26/11/23, **St Symphorien de Lay 1 – Roanne Portugais 1** se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

D3 Poule B

Le match n° 26731987 du 03/12/23, **Commelle 1 – Villers 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26731985 du 03/12/23, **St Martin la Sauveté 1 – Briennon 1**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

D4 Poule A

Le match n°26732146 du 05/11/23, **Forez Donzy Finerbal 2 – St Germain Laval 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26732160 du 03/12/23, **Bussièrès 2 – Lignon 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26732164 du 03/12/23, **St Foy St Sulpice 1 – Noirétable 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26732161 du 03/12/23, **Crémeaux 2 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 14 janvier 2024 à 14h30**.

Le match n°26732159 du 03/12/23, **St Just en Chevalet 1 – Forez Donzy 2**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

D4 Poule B

Le match n°26725191 du 03/12/23, **Commelle 2 – Le Coteau 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 12h30**.

Le match n°26725189 du 03/12/23, **Cordelle 1 – Roanne Parc 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26725188 du 03/12/23, **Parigny St Cyr 1 – Montagny 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26725187 du 03/12/23, **Avenir Côte 3 – Goal Foot 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26725183 du 26/11/23, **Cours 1 – Cordelle 1** se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

D4 Poule C

Le match n°26725503 du 03/12/23, **Moulin Cherier Essor 1 – Villers 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

D5 poule A

Le match n°26732563 du 03/12/23, **Les Noés 1 – Briennon 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

D5 Poule B

Le match n°26725903 du 03/12/23, **Cordelle 2 – Régný 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 12h30**.

Le match n°26725902 du 03/12/23, **Parigny St Cyr 2 – Montagny 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 12h30**.

Le match n°26725901 du 02/12/23, **Montagnes du Matin 2 – Goal Foot 3**, se jouera le **samedi 13 janvier à 19h**.

Le match n°26725896 du 26/11/23, **St Symphorien de Lay 2 – Coutouvre 2**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 12h30**.

Le match n°26725897 du 26/11/23, **Perreux 3 – Cordelle 2**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

D5 Poule C

Le match n°26733011 du 03/12/23, **Cezay 1 – St Martin la Sauveté 3**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26733014, du 03/12/23, **Astrée 2 – Montagnes du Matin 3**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26733012, du 03/12/23, **Verrières 2 – Chausseterre Les Salles 2**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26733010, du 03/12/23, **St Julien la Vêtre 1 – Nollieux 1**, se jouera le **dimanche 17 décembre à 14h30**.

Le match n°26733009 du 03/12/23, **St Just en Chevalet 2 – Urfé 1**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 12h30**.

Le match n°26733003 du 26/11/23, **Chausseterre Les Salles 2 – Monts du Forez 1**, se jouera le **dimanche 14 janvier à 14h30**.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique... il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

(Chambost Longessaigne / Riorges / Roanne (stades Malleval et Fontalon) / St Denis de Cabanne / St Nizier sous Charlieu)